

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 10

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une opinion téméraire, mais des expériences sur ce point, qui ne semblent pas irréalisables, pourraient être tentées par qui posséderait l'installation appropriée. *(A suivre)*



PRATIQUE ET TECHNIQUE APICOLE

La qualité des rayons a une grande importance pour un bon développement des colonies

Quel apiculteur ne connaît le vieil adage : « Tant vaut la reine, tant vaut la ruche » ou encore celui-ci : « La reine est l'âme de la colonie ».

C'est bien exact, mais très incomplet. S'il est impossible d'obtenir une excellente colonie avec une mauvaise reine, il arrive parfois, et plus souvent qu'on ne le suppose, qu'une reine de première valeur ne peut créer qu'une colonie médiocre suivant le milieu où elle vit et si elle ne dispose pas de toute la place nécessaire pour pondre dans des rayons à couvain convenables.

Qu'est-ce qu'un rayon à couvain convenable ? La définition en est simple : c'est un rayon dans lequel la reine pourra utiliser au minimum le 90 % de la surface pour y déposer des œufs d'ouvrières. Ce rayon ne sera pas vieux de plus de 10 ans, ce qui est un maximum, afin que le volume des cellules ne soit pas trop diminué par les cocons laissés lors de chaque naissance. C'est en effet, pour autant que l'on puisse en juger, la grandeur de la cellule qui proportionne la taille de l'abeille. Il y a quelque trente ans, on parlait beaucoup dans les journaux apicoles de grandes cellules, nos avettes devaient devenir grosses comme des frelons. De nombreux apiculteurs ont, à l'époque, essayé d'utiliser des cires gaufrées de 650 ou 700 cellules au dm^2 . A notre connaissance, aucun résultat positif n'a été enregistré chez nous, et peu à peu, la grande cellule est retombée dans l'oubli. Cela ne signifie pas cependant que nous ne devons pas prendre garde au volume des cellules de nos rayons et pouvons nous dispenser de les renouveler périodiquement. Il nous souvient encore, lors d'une conférence dans l'une de nos sections entendre un brave vétérinaire dire : « Dans mon rucher, je ne change pas souvent les rayons ; il y en a qui ont plus de 35 ans, et c'est encore ceux que les reines préfèrent. » Ce qu'il ne disait pas, c'est que ses abeilles avaient des tailles de mouches et que ses récoltes étaient toujours bien inférieures à celles de ses proches voisins.

Il naît chaque année, dans un rayon du centre du nid à couvain, 8 à 10 abeilles dans chacune des cellules. Chaque naissance laisse un cocon, d'une épaisseur minuscule il est vrai, mais en six ans ce sont une cinquantaine de cocons qui sont superposés les uns aux autres et donnent une épaisseur qui réduit de façon très sensible la capacité des cellules. Il suffit de passer de vieux rayons au cériificateur solaire ou simplement à la fonte, pour se rendre compte de ce qu'ils représentent. Peu à peu, la taille de l'abeille diminue et il est aisé, en regardant au trou de vol des abeilles d'un rucher, de se rendre compte si l'apiculteur renouvelle ses bâtisses normalement. Il y a sûrement dans nos ruches des rayons qui ont encore fort bonne apparence, peu d'alvéoles de mâles, mais qui devraient néanmoins être retirés du nid à couvain parce que trop vieux, et leurs cellules ne permettant plus la naissance d'abeilles ayant une taille normale. Une excellente coutume voudrait que l'on inscrive au crayon encre, sur le bois des cadres, l'année où ils ont été donnés à bâtir ; nous serions ainsi exactement renseignés sur l'âge de nos rayons.

L'apiculteur peut se poser la question suivante : de combien de rayons à couvain une bonne reine a-t-elle besoin au moment de la grande ponte ? Par de nombreux calculs on est arrivé à la conclusion que 8, voire 9 rayons du modèle Dadant, s'ils sont réellement des rayons à couvain et ne contiennent pas de trop grandes quantités de provisions, miel et pollen, satisferont les reines les plus prolifiques et que même, elles auront beaucoup à faire pour les garder vraiment pleins de couvain pendant toute la saison.

On peut entendre assez fréquemment des apiculteurs affirmer qu'ils ont des colonies possédant 12 rayons de couvain. Ils devraient plutôt dire qu'ils possèdent des colonies ayant du couvain réparti dans les 12 rayons de la ruche, ce qui est tout à fait différent. Et pourquoi leurs reines ont-elles pondu dans tous les rayons de la ruche ? Simplement parce qu'elles n'ont pas trouvé suffisamment de cellules d'ouvrières dans les rayons du nid à couvain, ceux-là étant défectueux, déformés, contenant une trop forte proportion de cellules à mâles, ou encore sont encombrés par de trop importantes réserves de miel et pollen. Si dans les colonies, la reine dispose de 8 ou 9 rayons parfaits formant nid à couvain, elle ne s'en ira pas errer dans toute la ruche à la recherche de cellules d'ouvrières pour y pondre. Le couvain, ainsi bien groupé, sera plus facile à tenir au chaud, la reine ne perdra pas de temps en recherches souvent infructueuses, et la répartition du travail dans la colonie sera plus normale.

Il y a bien des manières de s'y prendre pour obtenir de beaux rayons à couvain en partant des feuilles de cire gaufrées. La première précaution à prendre est de fixer convenablement la

feuille au cadre en ayant soin de bien noyer, aussi régulièrement que possible, le fil étamé dans la cire. Ce travail est encore trop souvent fait à la diable, et le rayon est abimé avant d'être entièrement bâti, les abeilles rongent la cire aux endroits où le fil est apparent, surtout dans le bas des rayons. Les appareils électriques utilisés actuellement pour la pose des cires ont très avantageusement remplacé la roulette qu'il fallait chauffer ni trop ni trop peu et qui faisait facilement un trou lorsqu'elle échappait au fil. Cependant, il faut que la planchette sur laquelle on travaille soit bien préparée pour que le fil en se chauffant pénètre bien partout en même temps dans la cire, qu'il ne rougisse pas en certains endroits, s'oxyde et se dilate. On devrait, au cours des séances de section, faire des démonstrations de pose de cire gaufrée, démonstrations qui rendraient service à de très nombreux apiculteurs, et pas seulement aux débutants.

Il existe actuellement, dans le commerce, de la cire gaufrée dans laquelle le fil étamé est déjà incorporé. Il suffit, pour fixer ces feuilles aux cadres, de passer les bouts de fil libres dans des trous préparés à l'avance et de les arrêter autour de clous mis en place dans ce but. La cire est évidemment un peu plus chère, mais, pour le petit apiculteur et le novice, cela permet d'obtenir des rayons parfaits.

Le rayon bien préparé, la cire bien ajustée, quand et par quelles colonies le faire bâtir ? L'essaim naturel est le plus magnifique et précieux instrument que puisse trouver l'apiculteur pour faire édifier des rayons parfaits. En quelques jours, enruché uniquement sur cire et bien approvisionné, un essaim de 2,500 à 3 kilos construira dix rayons de corps de ruche, rayons qui seront des merveilles de régularité pour autant que l'apiculteur n'y aura pas fourré le nez et n'aura pas eu la malencontreuse idée d'intervertir ou de retourner les rayons en construction dans le but, pense-t-il, de faciliter le travail des abeilles.

Au moment de loger un essaim, une très mauvaise habitude, bien trop répandue hélas ! est celle de lui donner deux ou trois rayons bâtis au centre de la ruche pour, dit-on, permettre à la reine de pondre immédiatement. Les abeilles, pressées d'emmagasiner le sirop mis à leur disposition, allongent les cellules, font des mastodontes de ces rayons qui prendront facilement chacun la place de deux et rendront certaines manipulations impossibles.

Pour retenir les essaims secondaires, on préconise de leur donner un ou deux rayons de couvain. C'est aussi une erreur, pour les mêmes raisons que celles indiquées plus haut. Sitôt l'essaim ramassé et installé dans une ruchette sur cires gaufrées, fermons-le et portons-le à la cave pour deux jours pendant lesquels il commencera à édifier ses rayons, surtout si le nourrisseur est bien garni. Quand on le mettra en place, au soir du deuxième jour, la

fièvre d'essaimage aura passé et il n'aura nullement envie de quitter l'ouvrage qu'il a si bien commencé. Ainsi donc, à l'essaim, toujours et uniquement des feuilles gaufrées ; c'est un nouveau ménage qui doit avoir tous ses meubles sortant du magasin.

La meilleure saison pour faire bâtir à nos colonies est certainement le printemps, au moment de la floraison des arbres fruitiers, des cerisiers en particulier, et des dents de lion. La feuille gaufrée doit être placée entre le dernier rayon de couvain et celui qui contient le pollen. Deux jours après son introduction, on le retourne pour le faire bâtir sur toute sa surface et des deux côtés. Il est préférable de ne donner qu'une seule feuille à la fois, sinon il faut les placer de chaque côté du couvain. On aura soin, pour hâter la construction, de donner chaque soir quelques décilitres de sirop et, généralement, le quatrième ou le cinquième jour, la cire est entièrement bâtie et pondue. Très rarement, à cette époque, les constructions seront irrégulières, car le souci primordial des colonies, même si la reine est vieillote, est de se développer, d'augmenter le nombre des butineuses. Toutes les colonies d'un rucher devraient recevoir au moins annuellement une feuille à construire. C'est le seul moyen de conserver constamment dans ses ruches des rayons jeunes, en bon état, aux cellules normales, ainsi que des abeilles en excellente santé.

En dehors du premier printemps, on peut aussi faire construire à nos abeilles. Les fortes colonies bâtiront facilement en pleine miellée. Cependant, en été, rarement une ruche ayant à sa tête une vieille reine construira régulièrement, aussi abondante que soit la récolte. Les nouvelles bâtisses seront souvent parsemées de cellules de mâles. La raison ? Simplement parce qu'une telle colonie est orientée vers deux buts précis : 1) accumuler des provisions pour l'hiver (les cellules à provision sont plus grosses encore que celles à mâles) ; 2) élever et conserver des quantités de faux bourdons prêts à féconder une nouvelle reine éventuelle, si la vieille venait à manquer. Si, au contraire, il y a une jeune majesté dans la ruche, la colonie ne pensera qu'à récolter et demandera à la reine de pondre le maximum d'œufs d'ouvrières afin d'augmenter sans cesse le nombre des butineuses et, partant, la récolte. Les cirières lui fourniront alors le plus grand espace possible et construiront le rayon régulièrement et uniquement en petites cellules. Ce sera un cadre parfait.

Si, au cours du développement printanier, une colonie refuse de construire, cela arrive parfois, il est probable que les abeilles ne sont pas satisfaites de leur reine, prévoient son changement. Elles ébaucheront alors, sur la feuille gaufrée, de nombreuses cellules royales, mais se refuseront à étirer les cellules. Le changement de reine s'impose et la feuille ainsi abîmée devrait être mise à la fonte. En règle générale, si, au printemps, les abeilles n'accep-

tent pas une feuille gaufrée et ne la mettent pas en travail dans les deux jours, il faut la retirer et se préparer à récolter un essaim ou constater par la suite un changement de reine.

Surveillons donc attentivement la valeur des rayons de nos ruches et renouvelons-les régulièrement. Nous assurerons ainsi santé et ardeur au travail à nos colonies et augmenterons sûrement le produit du rucher.

M. S.



ECHOS DE PARTOUT

Introduction de reines à l'aide de gelée royale

M. l'ingénieur G. Magirescou a donné à la revue « Apiculture » de Bucarest sa méthode d'introduction des reines à l'aide de la gelée royale. La voici :

Le procédé que j'utilise consiste à enduire de gelée royale la reine que je désire introduire et à la mettre à la place de la vieille reine.

L'opération s'exécute comme suit : je prends la reine que je désire introduire et je l'encage.

Ensuite j'ouvre la ruche avec la vieille reine. Je retire le cadre sur lequel je la découvre, je la prends et je l'introduis dans une autre cage. Après cela, j'enlève la jeune reine de sa cage, je la prends de la main gauche, entre le pouce et l'index, les pattes du côté du pouce et la tête du côté de la paume de la main.

Avec un cure-dents je prends un peu de gelée royale et j'enduis en premier lieu les ailes, ensuite j'enduis les pattes, l'abdomen, la tête et les antennes.

Lorsque la jeune reine est enduite, je la place sur le cadre enlevé au milieu des abeilles et je remets le tout dans la ruche.

Les abeilles voyant la mère enduite forment un cercle autour d'elle, la lèchent avec soin, transmettant de cette façon, dans la ruche, son odeur caractéristique.

Cette méthode expérimentée quarante fois en 1956 et en 1957 ne m'a donné aucune perte véritable.

M. L., « Belgique Apicole ».

L'apiculture en Bulgarie

Les conditions climatiques, géographiques et topographiques sont très favorables au développement de l'apiculture.